Si vous voulez le meilleur Piano pour le même d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fev—1an—Jue Dim Mar

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.—John Ponceti à Mary Neel, William Kleyle Jr., à Frédérika Von Alt, William Neuman à Louisa Ackermann, Louis Charles Beck à Mazie Lee, Octave Espire à Anna Leblanc.

NAISSANCES—Mmes A. H. Misse, une fille; M. J. Guerien, Jr, une fille; M. Félix, une fille; H. J. Haustette, une fille; F. Wolf, une fille; A. Greco, une fille; H. Kratzberg, une fille; P. L. Singer, un garçon; R. Bergerot, un garçon; W. Carter, A. Gaspard, un garçon; L. Lavine, un garçon; M. Torrence, un garçon; C. J. Fay, un garçon; L. Dakin, un garçon; P. F. Tromet, un garçon; un garçon; E. Bagur, un garçon.

DÉCÈS—C. Clipper, 37 ans, Hôpital de Charité; J. H. McConathy, 57 ans, N. O. Sanatorum; Nancy Ann Posey, 92 ans, 1536 Marais; W. Kenley, 49 ans, 2328 Tchoupitoulas; P. Raoul Cressy, 36 ans, Hôpital de Charité; A. Ringgold Broussseau, 52 ans, 506 Esplanade; J. Capo, 36 ans, N. Villeré; E. N. Hite, 21 ans, 1422 Berlin; Mary Ann Scott, 67 ans, 4803 St-Charles; E. Prendergast, 59 ans, Hôtel Dieu; Mlle Clara Fonclère, 80 ans, 1608 Hôpital; Mary Jamison, 11 ans, 638 Sud Liberté; J. O. Conrad, 2 mois, 5113 Annonciation.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Demande d'émancipation:
Elizabeth Zeb.

Mme Frank Marcade vs Frank Marcade, demande de divorce.

Wm A. Green vs Morgan L. & T. RR. & S. S. Co., action en dommages de $17,100.

Successions ouvertes:
Henrietta Gramemann, Mme Kate Healey, Mme Adélaide Earhart, Anna Ritavik, Marie Moravit.

Mme Bertha Morgan vs Andrew P. Morgan, séparation de corps et de biens.

Morris Building & Land Imp. Assoin vs Darcantel & Diassellis, action en recouvrement de $1,000 sur un contrat.

Security Building and Loan Asso. vs Joseph Klair—Procès exécutif de $1,200.

Edmund J. Jacquet vs Charles B. Allen—Séquestration de $113.

Le testament de Mme Nicholas Meisner a été homologué hier. Elle lasse son bien à ses deux fils Louis et Auguste Meisner. Celui de Mme Adélaide Earhart, épouse de Peter Doerr, également homologué, est fait en faveur de son mari et de ses deux filles.

Deuxième Cour Inférieure

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:
Willie Eshman, détournement: Gustave Chapital, enlèvement: F. J. Dittgen, actes de violence.

Acquittés:
Paul Rider, blessure: Morris Heymann, attaque.

A plaidé coupable:
Geo. Harris, attaque.

FAITS DIVERS.

Un jardin dévalisé.

Le jardin du fleuriste L. L. Lyons, coin de l'avenue St. Charles et de la rue Première, a de nouveau été pillé. Lundi soir, un voleur y a pénétré et a volé deux superbes camélias, en forme de buisson. M. Lyons a offert $50 pour l'arrestation du malfaiteur.

Il y a quelque temps M. Lyons a fait arrêter un médecin qui dévalisait ses plates-bandes. L'accusé est jusqu'ici sous caution.

Affaire Flower.

Samuel Flower, Jr., est condamné à cinq ans dans le pénitencier fédéral d'Atlanta, Georgie, à moins que la cour d'appel de circuit des Etats-Unis ne renverse la décision du juge Parlange et lui accorde une nouvelle audition. C'est le minimum de la peine qui lui a été infligé; le maximum est de quinze ans.

Le 9 juin on avait dit à l'improviste à Flower de prendre ses vacances: il savait que cela signifiait que ses comptes de banque allaient être examinés par l'examinateur régulier des Etats-Unis. Il se rendit chez lui et fit demander M. J. H. Menge, auquel il avoua un déficit de $50,000 dans sa gestion, comme payeur de l'Hibernia National Bank. En ami, M. Menge lui conseilla d'avouer la vérité à M. Castles, président de la banque, ce que fit Flower: il avait une liasse contenant 4,000 billets de $1 dans la caisse de la sous-trésorerie, et sur cette liasse, une étiquette qui en faisait un paquet de 4,000 billets de $10. Ceci fait, il l'avait envoyé à la Whitney National Bank, demandant en retour $40,000 de certificats de la Clearing House, payables en or, ce qui fut fait, sous conditions acceptées de renvoyer les certificats, et de reprendre le paquet le lendemain matin. Flower comprit que le détournement était découvert; l'aveu s'ensuivit.

M. Lionel Adams a créé une véritable sensation quand, dans sa défense, il a prétendu que la loi exigeait que la culpabilité de Flower fût prouvée par une évidence indépendante de sa confession.

Flower a été remis au marshal des Etats-Unis hier matin; mais il donnera sous peu $10,000 de caution, grâce à l'intervention de MM N. C. Blanchard, Bernard Menge, et D. C. O'Malley, qui lui servent de sûretés.

Arrêt du Recorder.

Joe Nunvido demeure coin des rues Jackson et Dryades. Il avait été cité comme témoin dans le procès de Paul Carpentier, qui demeure coin des rues Bassin et Douane, lequel était accusé par l'officier de police Dayton, après informations, d'avoir tenté d'attaquer Joe Nunvido, dans la nuit du 17 mars dernier.

Ce dernier n'ayant pas répondu à l'appel de son nom, avant-hier, la cour ordonna qu'il y fût contraint. Quand il parut à la barre, hier matin, il essaya d'expliquer qu'il n'avait pas reçu la citation, n'étant pas chez lui: mais le juge lui a infligé 48 heures à passer dans la prison de paroisse, pour mépris de la cour.

Remise de l'affaire Caymo.

John Lyle, accusé d'avoir tiré sur Antoine Caymo, a comparu devant le juge Chretien à la cour criminelle de district. L'absence de Ryan, témoin pour la défense, a fait continuer l'affaire jusqu'à ce que son retour en ville permette son audition.

Lyle et Caymo sont tous deux en prison. Ce dernier a été convaincu d'avoir tiré dans un car rempli de passagers, blessant Georges Wegman. Lyle a été convaincu d'avoir attaqué et frappé Mme Hodgins, ce qui l'a fait condamner à deux ans de réflexion dans la prison de paroisse.

Un récidiviste.

Théodore F. Cott, ex-agent de la Société pour la Prévention de la cruauté envers les animaux, est de nouveau en prison. Il a été arrêté, cette après-midi, dans son garni 711 rue St Joseph, par le caporal Tanner, comme suspect et dangereux.

Il paraît que Cott a de nouveau poursuivi des jeunes filles qui se sont plaintes de ses assiduités: manie qui l'a déjà fait condamner, il y a quelque temps, par le juge Hughes à 20 jours de prison.

On va l'examiner en égard à son état mental.

Pauvre petit.

Un char de la ligne Coliseum a écrasé accidentellement Calais Krochet, âgé de 15 ans, hier matin, à 5 h. 20, alors que le garçonnet essayait de traverser la voie, rue Maple, près Fern.

Calais est l'aîné de plusieurs enfants; sa mère est veuve. Elle demeurait de l'autre côté du fleuve; mais l'enfant ayant désiré quitter l'école pour venir en aide à sa mère, elle est venue habiter 1127 rue du Général Ogden. Peu de temps après son installation, elle trouva pour son fils un emploi de porteur de pain, chez le boulanger Charles Bohl, qui demeure coin des rues Monroe et Oak, à Carrollton.

L'enfant entrait en fonctions hier matin. Mme Krochet l'avait réveillé à quatre heures et lui avait préparé son lunch, après lequel il se rendit chez son patron.

Il descendit de wagon pour déposer un pain rue Maple, près Fern. Voulant traverser la voie pour continuer sa tournée, il fut heurté par un car dirigé par l'ingénieur John G. Williams. L'enfant n'avait vu, ni entendu le car: il courait quand il a été atteint. Williams dit qu'il était trop tard pour arrêter son car à temps: l'enfant a été traîné à une certaine distance, et quand le car a été arrêté, il était mort.

Ses côtes avaient été brisées, sa tête et son visage étaient meurtris. Le corps a été porté à la morgue et Williams s'est remis entre les mains de la police.

Traduit devant le juge Gill en cour criminelle il a été laissé libre sous caution.

Procès en dommages.

La Morgan's Louisiana and Texas Railroad and Steamship Company est attaqué en cour civile de district dans un procès en dommages, par Mme Lodie Green, autorisée par son mari William A. Green. Elle réclame $17,000 pour la perte de son fils William Green, écrasé par une locomotive de la compagnie.

La pétition adéque que le défunt, qui était serre-frein, a été changé d'attributions et placé comme aiguilleur. C'est alors qu'il remplissait ces nouvelles fonctions qu'il a été écrasé, et si sérieusement blessé qu'il mourut un oudeux jours après. La responsabilité de cette mort incombe à la compagnie défenderesse, par le fait, dit la pétition, que la direction de la locomotive n'offrait pas de sécurité dans ces conditions. Le décédé, habitué à l'aiguillage, ignorant la manœuvre de la locomotive, s'est lui-même inconsciemment précipité sous les roues. La plaignante évalue à $17,000 le dommage moral, physique et financier par elle subi, s'adressant à la cour pour se faire indemniser.

Accident causé par un car.

Le nègre Thomas Green, qui demeure rue Poydras, entre les rues Liberté et Franklin, a été légèrement blessé, hier matin, par un car de la rue Carondelet, entre les rues Baronne et Calliope. La lourde charrette qu'il conduisait a été si fortement heurtée par le car que Green a été jeté à terre. La mule, qui valait $125, a été grièvement blessée; le car réclame $25 de réparations et la charrette $5.

Noyé.

Dennis J. Gomez, chargé du nettoyage des locomotives, a été noyé dans le fleuve au haut de l'avenue des Champs-Elysées. En cherchant à atteindre le haut du côté incliné de la machine, il glissa et tomba dans l'eau. Gomez avait 25 ans, il était employé par la Southern Pacific company et demeurait 1315 avenue des Champs-Elysées.

AU PRINTEMPS.

Quand vous éprouvez un sentiment de fatigue, que vous êtes nerveux et sans sommeil, c'est le moment de prendre quelques doses du Hostetter Stomach Bitter. C'est un **remède de printemps idéal et un dépuratif et il guérira la dyspepsie, l'indigestion, la malaria ou les désordres du foie et aux reins.** Essayez-le, Notre timbre privé entoure le col de la bouteille.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

NECROLOGIE.

Les morts vont vite! Dans le cercle de nos connaissances, la grande faucheuse poursuit son œuvre impitoyablement; elle n'épargne ni jeunes ni vieux.

Hier, elle frappait à la porte d'une bien excellente femme, Mlle Clara Fonclère, et bien prompte a été la réponse de celle-ci à son appel, deux jours à peine.

En effet, Mlle Fonclère a succombé hier matin, à une congestion au cerveau, la troisième ou la quatrième qui lui venait en quelques années. Elle avait triomphé des premières, et s'en était complètement remise; mais lundi dernier l'heure suprême avait évidemment sonné pour elle, car ni les soins empressés dont elle était entourée, ni la science médicale accourue à son chevet, n'ont pu l'arracher au trépas.

Mlle Clara Fonclère était âgée de 80 ans. Elle était apparentée aux Casenavette et aux Pinac, deux des familles les plus anciennes et les mieux considérées ici.

Sa mort met donc en deuil plusieurs générations de ces familles qu'elle avait vu naître, grandir autour d'elle et dont elle était aimée bien tendrement. Attendrissant vraiment était le spectacle qu'offrait dans le cercle familial tous ces neveux, petits-neveux, nièces et petites-nièces, groupés autour de la vieille "Tante," comme pour la soustraire aux atteintes du temps, comme pour la couvrir toujours et toujours de leur affection pour ne permettre jamais à ses membres de s'engourdir dans le glacial hiver des vieux ans. L'âge avait bien marqué de son ineffaçable empreinte le physique chez la vieille "Tante", il l'avait même un peu courbé; mais le cœur avait conservé toute sa fraîcheur, toute sa verdeur, tous ses enthousiasmes des premières années, tant et si bien, que les êtres aimés qui vivaient, s'agitaient à ses côtés se rechauffaient à son contact, semblables à ces jeunes pousses, à ces floraisons nouvelles dont la germination s'active sous la bienfaisante action de la rosée et du soleil.

La vieille Tante n'est plus.... On ne la trouvera plus à l'église dévotieusement recueillie devant ces autels où elle allait chaque jour puiser une force nouvelle, nous ne dirons pas pour soutenir les luttes de la vie, elle n'y était pas engagée, mais pour apporter à Celui qu'elle adorait l'hommage de sa foi ardente.

De sa demeure aussi elle disparaîtra bientôt car dans quelques heures elle descendra dans la tombe pour y dormir l'éternel et profond sommeil du Juste. Mais cette victoire de la mort, croyez-le bien, n'est qu'incomplète, car le souvenir de l'absente vivra toujours dans le cœur de ces êtres pour lesquels elle fut dès leur berceau un vivant exemple des vertus qui nous grandissent et nous ennoblissent.

Sur son cercueil tout à l'heure, ceux qui vivaient dans sa douce intimité viendront se pencher, viendront lui dire cet "au-revoir" que se disent les croyants en se séparant ici-bas.

Tout commence en ce monde et tout finit ailleurs.

Lait falsifié.

Des plaintes ont été formulées hier matin à la cour du juge Marmouget contre les laitiers suivants:

J. Descomps, coin Havane et Nec Plus Ultra; J. Labat, coin Salcedo et Ste-Anne et J. B. Puissegur, Chemin de la Métairie, No 1000. Les deux premiers sont accusés d'avoir vendu du lait écrémé et Puissegur d'avoir mis en vente du lait falsifié.

En état de vagabondage.

Le nègre Georges Page, âgé de 15 ans, a été arrêté dans le hangar à fruit de l'Illinois Central, au pied de la rue Calliope, par les agents Burns et Massett, comme vagabond. Il avait en sa possession une montre sans valeur, qu'il a prétendu appartenir à un marchand d'objets variés nommé Gaston, pour qui il la conservait.

Renseignements pris, ledit Gaston déclare ne pas connaître ce garçon.

Incendie.

Le feu a pris hier matin dans la cuisine derrière la maison située 1407 rue du Canal, appartenant à Mme S. W. Rosenthal et occupée par Vincent Vitrano, au rez-de-chaussée, et par Mme Cokran, au premier étage. Cause inconnue. Les dommages sont évalués à $100 pour l'immeuble et à $25 pour le mobilier.

Ventes inscrites au bureau d'aliénations.

Mlle Esther C. Jobin à Mme Robert B. Ehrliger, deux terrains bornés par les rues Webster, Pitt, Prytanée et Bloomingdale, $6,250.

John Murtagh à Florence Crespo, un terrain borné par les rues Napoléon, Slidell, Bellecastle et Valette, $500.

Santo Oteri à Mme Marie C. de Lamgac, un terrain borné par les rues Canal, Rendon, Hagan et Cleveland, $900.

Le même à Mme Augustine Adams, trois terrains dans le même lieu, $900.

Alfred B. Phillips à John May, deux terrains bornés par les rues Esplanade, Roman, Prieur et Bralnard, $6,000.

Le même et les héritiers de Ed Breen à Mary C. Mavel, un terrain borné par les rues Champs-Elysées, Français, Bourgogne et Remparts, $2,200.

Emile J. Lacoste à Mme Cécile Bernard, un terrain borné par les rues St Philippe, Gayoso, Oak et Ursulines, $400.

John Vaudelio à Mme Aug. Regauffe, un terrain borné par les rues Broad, White, Lapeyrouse et Laharpe, $500.

Peter J. Donegan à Wm. Donegan, un terrain borné par les rues Magnolia, Erato, Clara et Thalie, $1,250.

Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.60 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Réduction de taux pour un voyage à l'Ouest.

A partir du 1er mars et tous les jours suivants, jusqu'au 30 avril 1902, la compagnie de chemin de fer Wisconsin Central, vendra des "settlers" tickets de Chicago pour différents points à Montana, Idaho, Orégon, Washington et la Colombie Britannique à des prix très réduits. Pour plus amples informations s'adresser à l'Agent des Tickets le plus proche, ou à T. D. Campbell, D. P. A., 218 Bâtisse Pike, Cincinnati, O., ou à Jas. C. Pond, Agent de Passagers Général, à Milwaukee, Wis.

DÉCÈS.

FONCLÈRE—Décédée, mercredi 26 mars à 9.15 heures A. M., Agée de 80 ans, Mlle CLARA FONCLÈRE née de Bordeaux France, et résidente de la Nouvelle-Orléans depuis 73 ans. Les amis et connaissances des familles Pinac, Casenavette, Conrad, Lessepe, Guillet et de los Reyes sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi 27 mars 1902, à 4 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 1608 rue Hôpital, entre Claiborne et Robertson.

JOHN BONNOT

Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1042.

Téléphone No 408.

F. LAUDUMIEY & CO.,
LIMITED,

ENTREPRENEURS DE

Pompes Funèbres,

1108 et 1112 Nord Remparts.

Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

TELEPHONE 252.

JOSEPH RAY,

Successeur de LABAT & RAY
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur

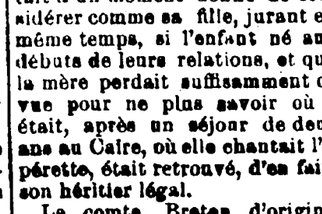

No. 1308 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept 1901—1an

AVIS SPECIAUX.

BUREAU DES COMMISSAIRES DU Port de la Nouvelle-Orléans, No 337 rue Carondelet — Nouvelle Orléans, le 24 mars 1902.—Des soumissions cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'à mardi, 29 avril 1902, à 7.30 heures p. m., pour le travail et le matériel nécessaires pour la construction complète d'un chemin sur la devanture du fleuve s'étendant de la rue Terpsichore à la rue Ste Marie ou Jackson à l'option des commissaires.

Des soumissions seront reçues soit pour un pavage en bloc de granit, un pavage en blocs Belge, un pavage d'asphalte en feuille ou un pavage d'asphalte en roca, conformément aux plans et spécifications enregistrés.

Le Bureau se réserve le droit de rejeter chacune ou toutes les soumissions.

Un chèque certifié pour la somme de deux mille dollars doit accompagner chaque soumission pour garantir la signature du contrat s'il est accepté. Les spécifications, les plans et formes en blanc de la soumission peuvent être obtenus à ce bureau ou au bureau de Coleman et Malochée, ingénieurs, 319 rue Carondelet. Les soumissions devant être endossées "Soumissions pour la construction d'un chemin sur la devanture du fleuve" et adressées à

HUGH McCLOSKEY,
Président, Bureau des Commissaires du Port de la Nouvelle Orléans.

Les soumissionnaires sont requis d'être présents à l'ouverture des soumissions à la dite date et heure.

25 mars—25 av 29 avril inclus.

BONS DES CONSTRUCTEURS DE NAVIRES.—Les Banques Nationales UNION et WHITNEY reçoivent des souscriptions pour les Bons de 30 ans à 5 pour cent de la N. O. Shipbuilding and Docking Co., et agiront comme dépositaires des paiements partiels payés. Des souscriptions seront également reçues par le soussigné à la chambre 506 de la bâtisse L et L. et G. Paiements versements partiels faciles. Les bons portent avec eux un bonus en stock, l'intérêt alloué à 5 pour cent, des dates des paiements partiels.

S. B. McCONNICO.

21 mars—1 sem

AVIS.

Avis est par le présent donné aux actionnaires de la Banque Nationale de l'Union de la Nouvelle Orléans, Louisiane, qu'une réunion des dits actionnaires aura lieu aux bureaux de la banque, à l'encoignure des rues Carondelet et Gravier, Nouvelle Orléans, Lne, lundi, le 14 avril 1902, à midi, pour considérer et voter sur une proposition de mettre la dite banque volontairement en liquidation conformément aux dispositions des Clauses 5220 et 5221 des Statuts Revisés des E.-U., et pour autoriser les liquidateurs à vendre les biens, les affaires et la clientèle de la dite banque.

Par ordre du Bureau des Directeurs,
GEO. FERRIER
Caissier.

Nouvelle Orléans, le 10 mars 1902.
11 mars—du 14 avril inc

AVIS.

Avis est donné qu'à la prochaine session de l'Assemblée Générale, un acte sera proposé pour amender l'acte qui a établi la et pourvoit à la commission des Egouts et des Eaux, étant l'acte 6 de la session extraordinaire de 1899 et de fondre la Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans à laquelle il est pourvu en vertu de l'acte 114 de 1896, l'acte 63 de 1899, et l'acte 72 de 1900 avec ladite Commission des Egouts et des Eaux.

13 mars—jeudi

AMUSEMENTS.

ST. CHARLES Orpheum

VAUDEVILLE MODERNE
CE SOIR.
Matinées tous les jours (lundi exceptés)
Marie Weipwright et Compagnie Cole et De Losse, Clipper Quartette, Jas. Cullen, Hanlon et Singer, Dorothy Walters, Sullivan et Weber, Duffy, Sarstelle et Duffy, Nouveaux portraits animés.
Prix du soir—50c, 25c et 10c.
Matinées avec sièges réservés—25c
23mars—6f

AUDUBON CE SOIR, A 8
TOUTE LA SEMAINE
Matinées Dim. Lun. Ven. et Sam.
AUBREY STOCK CO.
Dans une renaissance élaborée de la grande pièce de Bulwer Lytton,
LADY OF LYONS
Nouveaux costumes. Nouveaux décors. Nouveaux effets.
Prix: 10—20 30—50.
Tous les habitués recevront une photographie de Mlle Kate Dalton.
Après le 6 avril l'Audubon sera mis à la disposition pour des représentations privées. Semaine d'adieux—CAMILLE.
23mars—6f

CRESCENT.
CE SOIR ET TOUTE LA SEMAINE.
Matinées Mardi, Jeudi et Samedi.
FRANK ADAMS
Le brillant jeune comédien dans le "Peerless Rural Black Farcial Success,"
UNCLE HEZ.
Superbe bande militaire. Grande parade de rue. Atonnante scène de trac. Merveilleux tours acrobatiques. Spécialités brillantes, étincelantes.
La semaine prochaine—BLACK PATTI.
23mars—6f

TULANE.
CE SOIR.
Matinées mercredi et samedi.
Farce comique de Rich et Harris,
Are You a Mason?
La troupe originale de New York.
"Avant que vous ayez fini de rire d'une chose, vous vous tenez les côtés de rire d'une autre."—N. Y. Herald.
La semaine prochaine—JAMES K. HACKETT
23mars—6f

GRAND OPERA HOUSE.
Commençant avec la matinée d'aujourd'hui,
Baldwin-Melville Stock Co,
Présentant deux grandes productions.
Dimanche, Lundi, Mardi et Mercredi soir, Dimanche et Lundi en matinée,
Le fameux mélodrame français,
THE TOWO ORPHANS.
Jeudi, Vendredi et Samedi soir, Vendredi et Samedi en matinée.
La toujours populaire pièce émouvante.
EAST LYNNE
Décors entièrement nouveaux pour chaque production par M. Louis F. Fett. Costumes magnifiques. Toilettes élaborées. Auxiliaires bien disciplinés. Tous les favoris dans les deux pièces.
Prix: 10—20—30 et 50.
Matinée de Dimanche, 30 mars — "THE CHRISTIAN."
23 mars—6f

Commission du Drainage de la Nouvelle-Orléans.

Chambre 20, Hôtel de Ville.

Des soumissions cachetées seront reçues au bureau de la Commission du Drainage de la Nouvelle Orléans, Chambre 20, Hôtel de Ville, jusqu'à 3:30 heures p. m., le 1er avril 1902, pour les travaux séparés suivants, d'après les plans et spécifications maintenant enregistrés dans ce bureau.

1er, Un canal ouvert et bordé sur Léonidas de Spruce à Claiborne, et sur Lowerline de Jeannette à Claiborne, et un canal ouvert et sans bordure sur Claiborne de Léonidas à Dublin.

2me Un canal ouvert et bordé sur l'avenue Nashville de Remparts à la rue Claiborne.

3me Un canal ouvert sans bordure sur l'avenue St Bernard de Claiborne à la rue Broad, et sur Broad de St Bernard à la Pumping Station No 3.

Tous ces contrats sont séparés et les soumissions doivent être faites séparément pour chacun d'eux.

Chaque soumission sera accompagnée d'un dépôt en argent ou d'un chèque certifié de $250.

Le contrat exigera un bon d'un quart du montant auquel sera estimé le travail.

Toutes les soumissions devront se conformer à et comprendre tout travail indiqué et décrit dans les plans et spécifications maintenant enregistrés.

Le travail sera adjugé à celui dont la soumission sera la moins élevée, mais la Commission du Drainage se réserve le droit de rejeter une ou toutes les soumissions.

R. M. WALMSLEY,
Président.

IRWIN JAMISON,
Secrétaire.

Nouvelle Orléans, Lne, 27 février 1902.
28 fév—30f

PETITES ANNONCES.

ON demande de bons solliciteurs intelligents, dames et messieurs, pour les districts français; s'adresser à ce bureau.
23 mars—1 sem

avoir....bien mauvais caractère....Seulement, c'est bon pour une fois....Une seconde et je ne viendrais plus....

—Alors, je ne réponds de rien, j'ai pour que vous ne reveniez plus!

—Grand enfant!....

Terrenas se releva, regarda encore une fois sa montre.

—Décidément, c'est inconvenant....Ne m'en veuillez pas, j'ai une soirée....

—Je le sais....chargée....Je pars.

—Il n'y a pas de ma faute, j'aurais dû vous envoyer un télégramme pour que vous ne vous dérangiez pas ce soir....

—Cela ne m'a pas dérangée...

—Vous ne m'en voulez pas?..

—De quoi vous en voudrais-je!

—Vous reviendrez!

—Certainement....

Elle prit un air ému.

—Pourtant je ne le devrais pas.

—Vous ai-je offensée? répéta-t-il.

La vicomtesse eut un sourire fripon, que son jeune avocat traduisit ainsi:

—Il me faut autre chose pour m'offenser!

Puis, prenant tout à coup un air sérieux qui n'était plus de commande:

—Assez plaisanté, mon cher maître; il se joue en ce moment pour moi une partie trop sérieuse....Vous en jugerez quand je vous aurai dit simplement ceci:

"J'ai eu, de mon mari le vicomte de Tillière, une fille, dont pendant plusieurs années je n'ai pu, hélas! m'occuper.... J'ai beau la redemander maintenant à tous les échos ils ne me répondent pas.

"Bref, il faut que je la retrouve, pour moi d'abord....oui, pour moi, qui ai versé sur elle, sur cette disparition, des larmes de sang.....Avant tout, je suis mère, maître Terrenas!

L'avocat s'inclina.

—Pour moi d'abord, répéta-t-elle, pour elle ensuite.....Son grand-père la ferait certainement son héritière.

—Et sa mère en profiterait, ajouta mentalement Jules Terrenas, qui redevenait le "conseil" dont avait besoin madame de Tillière.

Puis tout haut:

—Chère madame, à un autre moment vous me conterez l'histoire tout au long.....Voulez-vous la semaine prochaine?....Celle-ci j'ai des affaires par-dessus la tête....Je vous donnerai rendez-vous à une heure spéciale où personne ne viendra nous déranger, et nous causerons utilement.

—Oui, utilement, il le faut....encore une fois.

Elle restait sérieuse, énergique.

Lui, un instant distrait de ses tristes impressions, sentait surgir presque aussi aiguë qu'un remords, la pensée de son ami, de son malheureux camarade d'enfance, couché tout près, dans son propre lit et gardant son immobilité de cadavre.

Il se trouvait absolument repris par elles, et n'avait plus qu'une hâte, c'est que sa "petite veuve" partit.

—Entendu donc, à la semaine prochaine, je vous écrirai deux ou trois jours à l'avance.

—Il me suffira de la recevoir la veille....Et vous ne me ferez plus la cour?

—Dois-je le jurer?

—Non....ne jurez pas!

Repris par la parfum grisant, par le sourire, par l'or soyeux des cheveux, il s'inclina pour lui murmurer à l'oreille:

—Vous craignez que je tienne mon serment?

Elle jeta, comme tout à l'heure:

—Impertinent!

Puis, lui tendant la main, grave, très grave encore:

—Allons, à la semaine prochaine.

—A la semaine prochaine, madame....Un entretien sérieux soyez-en absolument sûre.

Elle était dans l'antichambre.

Le valet qui y restait en permanence, aux heures des rendez-vous, lui ouvrit la porte.

Elle se retourna pour un dernier salut.

Me Terrenas s'inclina de nouveau et rentra dans son cabinet.

—Ce n'est pas le moment des batifolages, grommela-t-il; il est vrai qu'avec cette petite femme, ça ne tire pas à conséquence.

En descendant l'escalier, la vicomtesse Mireille de Tillière songeait:

—Quelle fougue! on voit bien qu'il est du Midi....Un peu froid mon architecte....Je préfère décidément mon avocat....

Et, en matière de conclusion:

—Pourvu que je n'aille pas me passionner!

Mme de Tillière remonta dans sa voiture, un coupé fort correct qui prit la direction d'Asnières.

Elle habitait là avec son beau-père,—un homme ayant à peine soixante ans et qui en paraissait soixante-dix, — une villa assez vaste, très bien située, au milieu d'une espèce de parc que l'on était en train de bouleverser, d'après le plan d'un jardinier qui lui avait paru moins banal que les autres.

Prochainement, les réparations, les changements à la maison d'habitation, que devait diriger Roger Cameron.

Pendant les travaux, le comte et la comtesse rentreraient à Paris, peut être même partirait-on pour le Midi.

Rien de décidé à cet égard.

Le vieillard, qui y avait passé plusieurs hivers sans résultats favorables pour sa santé, et qui y retrouverait plus poignant le souvenir de son fils unique, enlevé par une phtisie galopante, mort à Cannes trois ans plus tôt n'y tenait point.

Sa belle-fille préférait Paris.

Cette dernière considération n'eût point pesé dans la balance.

Le comte de Tillière était un de ces hommes d'un caractère entier, ne faisant que ce qu'ils ont résolu.

Si la maladie, la tristesse, l'amertume que met au cœur le mépris d'une existence trop brève pour le bonheur qu'elle donne, trop longue pour les soucis qu'elle apporte, pour les irréparables chagrins qu'elle cause, atténuaient chez lui l'orgueil dominateur; si le serment tenu au lit de mort d'un fils auquel il pardonnait d'avoir fait de lui un père malheureux, le contraignait à l'indulgence, il n'en demeurait pas moins, en hostilité latente, avec cette femme qu'il promettait à un moment donné de considérer comme sa fille, jurant en même temps, si l'enfant né aux débuts de leurs relations, et que la mère perdait suffisamment de vue pour ne plus savoir où il était, après un séjour de deux ans au Caire, où elle chantait l'opérette, était retrouvé, d'en faire son héritier légal.

Le comte, Breton d'origine, veuf dès la naissance de son fils, et que le souvenir très pur de sa femme devait suivre, à travers la vie de voyages, de recherches archéologiques avec laquelle il trompait son spleen, son dédain des êtres et des choses, fondait sur ce fils de vastes espérances que celui-ci trompait.

Brave comme lui et loyal, mais viveur acharné, il perdait vite sa santé, frêle comme celle de sa mère, dans les aventures folles.

Tel que beaucoup de ceux marqués par le Destin d'un sceau de mort prématurée, il brûlait l'existence, dépensant follement l'héritage maternel, contractant des dettes que son père payait non sans reproches, et finissant par le mettre, avec menace, — une menace que le jeune homme le savait très capable de tenir,— à la portion congrue.

Pendant plusieurs années, le père et le fils demeuraient sans se voir.

Un jour, M. de Tillière recevait, écrite par une main de femme, une lettre lui annonçant l'état désespéré de son fils.

Malade lui-même, atteint par cette espèce de dégénérescence qui est le résultat d'un épuisement quelconque, souvent de la fin d'une race, il partait pourtant immédiatement pour Cannes.

Et tout le passé, toute la sévérité, la rancune du père s'évanouirent devant l'être, qui pour lui, au fond, était tout, allongé comme un cadavre sur une chaise longue, dans un jardin, ensoleillé, sous ce ciel bleu du Midi, qui ressemble à un ciel de rêve, dont la clarté et la chaleur ne le rendaient pas à la vie.

Aux approches de la vieillesse, alors que, affaibli au moral presque autant qu'au physique, il se sentait disposé à l'oubli, il éprouvait le besoin de finir ses jours auprès d'une affection sûre, malgré tout, — frappé du plus terrible coup qui pût l'atteindre, il devait tout pardonner et tout promettre.

Une femme était là, d'un an ou deux peut être plus âgée que le mourant, qui pleure avec lui des larmes sincères, certes, à ce moment.

Comment refuser à celui qui suppliait, à celui qui allait partir pour toujours la suprême joie de ce mariage "in extremis", faisant de Mireille Jourdain, — l'ex petite chanteuse de cafés concerts, — madame la vicomtesse de Tillière?

A continuer.

La femme de Berlureau est entêtée comme une mule.

Le mari s'en plaint:

—Oh! mon Dieu! s'écrie-t-il souvent, que ma moitié est donc entière!

Le Meilleur Remède au Monde pour les Enfants en Dentition.

Un Remède Ancien Mis à une Heureuse Epreuve

DEPUIS PLUS DE SOIXANTE ANS.

MRS. WINSLOW'S SOOTHING SYRUP a été employé depuis plus de SOIXANTE ANS avec le SUCCÈS PARFAIT par des MILLIONS de MÈRES pour leurs ENFANTS EN DENTITION. IL CALME L'ENFANT, AMOLLIT les GENCIVES, APAISE toute DOULEUR; GUÉRIT les COLIQUES VENTEUSES, et est le meilleur remède de la DIARRHÉE. En vente chez les pharmaciens dans toutes les parties du monde. Ayez soin de demander Mrs. Winslow's Soothing Syrup, et de n'en prendre aucun autre.

Vingt-Cinq Cents la Bouteille.